



## Communiqué de presse

Strasbourg, le 16 juillet 2014

### **Annnonce de la décision favorable de financement de l'Etat sur le projet de réseau d'initiative publique porté par la Région Alsace et les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin dans le cadre du Plan France Très Haut Débit**

Porté par les trois collectivités, le projet de réseau très haut débit alsacien vise à déployer des prises FttH (« Fiber to the Home », la fibre jusqu'à l'abonné) dans 246 000 logements d'ici cinq ans, en mobilisant un investissement public de 392 millions d'euros. Le raccordement prioritaire des zones d'activités économiques, des services publics et des communes actuellement les plus mal desservies constituera par ailleurs un facteur majeur de renforcement de la compétitivité des entreprises et de la qualité des services publics alsaciens.

A l'occasion de la Commission consultative d'aménagement numérique du territoire (CCRANT) d'Alsace et en présence de Stéphane Bouillon, préfet de région, et d'Antoine Darodes, directeur de la Mission Très Haut Débit, Gilbert Scholly, Vice-Président du Conseil Régional d'Alsace, Président de la Commission Développement des Territoires, Alfred Becker, Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin en charge du pôle aménagement du territoire, et Bernard Notter, Vice-Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Président de la Commission Voirie, Infrastructures et Transports ont salué la décision de l'Etat d'allouer 109 millions d'euros au projet alsacien.

Après les délibérations prises le 26 mai 2014 par le Conseil général du Bas-Rhin, le 26 juin par le Conseil général du Haut-Rhin et le 27 juin 2014 par le Conseil régional, sur la création d'un syndicat mixte ouvert pour la réalisation du projet « Très Haut Débit », la décision favorable de l'Etat annoncée par la Mission Très Haut Débit confirme la solidité et l'ambition du projet alsacien et permet l'engagement de la phase opérationnelle. Les premiers travaux devraient débuter courant 2016.

Cette décision témoigne également de la volonté exprimée par Arnaud Montebourg, ministre de l'Economie, du Redressement productif et du Numérique, le 10 juillet dans sa « feuille de route pour le redressement économique de la France », d'accélérer le déploiement de la fibre optique.

A l'issue de la CCRANT, Antoine Darodes, directeur de la Mission Très Haut Débit, a également annoncé l'ouverture de l'Observatoire « France Très Haut Débit » sur le site [www.francethd.fr](http://www.francethd.fr), un outil cartographique permettant de visualiser les débits et technologies accessibles dans chaque département et chaque commune du territoire national.

Contact presse :

**Préfecture de région** : Viviane CHEVALLIER [viviane.chevallier@bas-rhin.gouv.fr](mailto:viviane.chevallier@bas-rhin.gouv.fr)

03 88 21 68 77

**Conseil régional d'Alsace** : Gaëlle TORTIL [Gaelle.TORTIL@region-alsace.eu](mailto:Gaelle.TORTIL@region-alsace.eu)

03 88 15 69 84

**Conseil général du Bas-Rhin** : Hervé GAUDIN [herve.gaudin@cg67.fr](mailto:herve.gaudin@cg67.fr)

03 69 20 74 68

**Conseil général du Haut-Rhin** : Martial REHEISSER [reheisser@cg68.fr](mailto:reheisser@cg68.fr)

06 30 52 37 63

<http://www.cg68.fr/salledepresse/>

**Mission Très Haut Débit** : Louis FLEURET [louis.fleuret@finances.gouv.fr](mailto:louis.fleuret@finances.gouv.fr)

01 53 18 26 75